

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 16 MARS 2023

PROCÈS-VERBAL

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves FAVIER Jean-Louis, PEULET Sylvie, THÊTE Patrice, DAUJAT Samuel, HENRI Nadine, ANDRÉ Nicolas, FLOUR Sylvie, HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, HAMEL Philippe, JAILLET Aurélie, TISSOT Stéphanie

Excusé : Didier BOUILLOUX

Secrétaire de séance : Jean-Luc PICARD

➤ Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

Finances

➤ Compte de gestion

Le compte de gestion établi par le comptable, en concordance avec le compte administratif de la commune, est approuvé à l'unanimité. (délibératio n° 202303201)

➤ Compte administratif

Le compte administratif 2022 est présenté au conseil municipal.

Fonctionnement

1 005 738,56 € en dépenses

1 337 718,19 € en recettes

478 544,27 € d'excédent antérieur

Soit un excédent total de fonctionnement de 810 523,90 €

Investissement

1 004 199,23 € en dépenses

828 709,55 € en recettes

146 371,04 € d'excédent antérieur

Soit un déficit total d'investissement de 29 118,64 €

Ce qui représente un résultat définitif global de 781 405,26 €

Le maire sort de la salle.

Le conseil municipal, après présentation des chiffres, approuve le compte administratif à l'unanimité. (délibération n° 20230302)

➤ Affectation du résultat

Le maire informe le conseil municipal que l'excédent de fonctionnement d'un montant de 810 523,90 € doit être affecté. Il convient de combler le déficit d'investissement pour un montant de 542 130,27 €.

Le conseil décide d'affecter la somme de 542 130,27 € en section d'investissement et 268 393,63 € en section de fonctionnement. (délibération n° 20230308)

➤ Subventions

La liste des subventions est présentée au conseil qui approuve à l'unanimité pour un montant de 48 000 €. (délibération n° 20230303)

➤ Budget primitif 2023

Le maire présente les propositions de crédits à inscrire au budget primitif 2023.

Fonctionnement

1 139 273,39 € en dépenses

1 234 699,91 € en recettes auxquels s'ajoutent 268 393,63 € d'excédent 2022, soit un total de 1 503 093,54 €.

L'excédent prévisionnel, soit 363 820,15 € est affecté en investissement.

Investissement

928 420,15 € en nouvelles dépenses, auxquelles s'ajoutent 883 696,63 € de restes à réaliser et 29 118,64 € de déficit 2022 soit un total de dépenses de 1 841 235,42 €

564 600,00 € en recettes, auxquelles s'ajoutent 370 685,00 € de restes à réaliser, 542 130,27 € d'affectation du résultat 2022 et 363 820,15 € de virement de la section de fonctionnement, soit un total de recettes de 1 841 235,42 €.

Le conseil approuve le budget primitif 2023. (délibération n° 20230304)

➤ Attribution de compensation 2023. Suite à la restitution de la compétence voirie à la commune, le montant des dépenses sera reversé par GBA via les attributions de compensation, soit un montant de 153 894 €. Le conseil donne un avis favorable sur la révision du montant de l'attribution de compensation.

Travaux rue du stade

Devis estimatif des travaux : 356 422 € HT

Le conseil délibère et approuve le projet et autorise le maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région et de la Préfecture (DETR). (délibération n° 20230306)

Modification du PLU

Le dossier est à l'étude avant le démarrage de la procédure pour la création de STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité).

Révision du PLU.

Une réunion de travail sur le PADD a eu lieu le 14 mars. Une deuxième réunion est prévue pour terminer l'étude du projet le 18 avril. Suite à cette réunion, le PADD sera présenté au conseil sous forme de débat.

Location de la salle multimédia à l'association Gutenberg.

Le conseil municipal décide de demander une location de 250 € à cette association pour la présentation de spectacle aux enfants des écoles publiques dont Foissiat.

Optimisation de la collecte des déchets ménagers

Compte-rendu de la 1^{ère} réunion des référents déchets.

A compter de mars 2024, une refonte du système de collecte entrera en vigueur.

Objectif : 100 % de la collecte en porte-à-porte. Chaque foyer se verra attribué un bac pour les déchets et un bac pour le tri avec un ramassage alternant une semaine les déchets ménagers et une semaine le tri. Un questionnaire sera transmis à chaque foyer pour étudier les besoins de chacun.

La question du stockage de la tonte des espaces verts communaux a été posée. Le conseil réfléchi à une solution.

Le maire présente la **Société Publique Locale INTERRA** qui a pour objet de mettre en œuvre tout projet relevant de l'aménagement urbain et du développement économique, sur le territoire du GBA. Il souligne l'intérêt de cette structure qui pourrait accompagner la commune dans ses projets futurs. Le conseil se prononcera lors de la prochaine réunion sur une éventuelle entrée au capital.

Compte-rendu des commissions

- Voirie

- ✓ Les travaux d'égouttage et de fossés sont terminés.
- ✓ Les travaux d'adduction du réseau d'eau potable sur la route de Malafretaz, ayant entraîné une forte dégradation de la chaussée, il a été décidé lors d'une rencontre avec le syndicat et les entreprises que la commune prendrait à sa charge les fossés et les entreprises se chargeront de la réfection de la voirie.

- Communication, affaires scolaires

- ✓ Un compte-rendu du conseil d'école est donné. Les effectifs étant stables, aucune fermeture de classe n'est envisagée.
- ✓ Un compte-rendu de l'AG de la bibliothèque est présenté. Elle compte 238 inscrits et 4592 livres en fonds bibliothèque. L'exposition de M. Beaucourt, la remise des livres dans le cadre de l'opération 1ères pages sont programmés de nouveau cette année. 756 heures ont été effectuées par les bénévoles pour diverses tâches (accueil des classes, permanences, balayage, entretien des livres, formation....).

- Aménagement

- ✓ Etat d'avancement du chantier des vestiaires. Les enrobés ont été effectués. Les travaux continuent selon le planning.
- ✓ Une visite à l'école, au centre de loisirs et à la mairie a été effectuée afin d'étudier le passage en éclairage leds. Les devis transmis seront étudiés en commission.
- ✓ Les travaux d'extinction de l'éclairage public devraient commencer mi avril.

- Social, petite enfance

Une réunion du CCAS est programmée le 25 mars.

- Patrimoine

- ✓ Un logement T3 au-dessus de la boucherie sera disponible dans le mois d'avril. Il sera mis en location une fois le DPE (Diagnostic de Performance Energétique) réalisé.
- ✓ Un devis pour la mise en place d'adhésifs occultants dans la salle d'expression corporelle est présenté.
- ✓ Suite au constat de fissures sur le bâtiment des commerces, un contact sera pris avec le Maître d'œuvre pour déterminer la suite à donner.

✓ Les DPE vont être réalisés prochainement dans chaque logement communal.

- Conférence Bresse

Un rapport de la réunion de la conférence Bresse est donné.

Questions diverses

Projet d'installation photovoltaïque : rencontre avec la SEM LEA, qui a déjà transmis une étude.
Une autre étude sera présentée lors de la prochaine réunion de conseil.

Le maire, secrétaire de séance.